



Amicale Laïque de Graulhet



Patricia SALETTI

Maison de l'Enfance de Crins

Tél : 05.63.42.09.62 (tous les soirs de 15h à 18h15 – Les mercredis de 12h00 à 18h15)

Tél : 05.63.42.09.60 (secrétariat de 8h30 à 12h et de 14h à 18h)

SÉJOUR AU FUTUROSCOPE

RÉUNION D'INFORMATION : MARDI 13 OCTOBRE 2020 à 18H30

Préau de l'école élémentaire de Crins (allée des pins)

Parents,

Suite à l'inscription de votre enfant au séjour au FUTUROSCOPE, je vous donne rendez-vous le **Mardi 13 octobre à 18h30**, pour une réunion d'information complémentaire.

La réunion se déroulera sous le préau de l'école élémentaire de Crins (allée des pins)

Vous aurez ainsi l'occasion de me poser toutes sortes de questions concernant ce séjour.

Une seule personne par famille munie d'un masque pourra assister à la réunion. Merci de respecter ce protocole sanitaire.

Bien amicalement,

La Directrice,
Patricia SALETTI



FUTUROSCOPE 2020

Du dimanche 18 octobre au jeudi 22 octobre 2020

PROGRAMME DU SEJOUR

1^{er} jour : - Voyage Graulhet-Poitiers en minibus de l'ALG, départ : 9h30 de Graulhet arrivée vers 17h30/18h00.

Dimanche 18 octobre - Installation et présentation du séjour.

2^{ème} jour : - Visite du parc du Futuroscope.

Lundi 19 octobre

3^{ème} jour : - Visite du parc du Futuroscope.

Mardi 20 octobre

4^{ème} jour : - Visite du parc du Futuroscope.

Mercredi 21 octobre

5^{ème} jour : - Retour à Graulhet, arrivée vers 16h00

Jeudi 22 octobre





INFORMATIONS

*** Protocole sanitaire :**

Les différents protocoles sanitaires (Auberge de jeunesse, parc du Futuroscope, séjours d'enfants) imposent le port du masque.

Pour répondre à ces exigences, votre enfant aura besoin de 20 masques chirurgicaux (jetables) L'Amicale Laïque fournira la moitié de ces masques.

Merci de fournir l'autre moitié des masques soit 10 masques chirurgicaux à votre enfant

(Mettre les masques dans une poche de style congélation avec le nom sur la poche)

*** Dates & Horaires :**

Le jour du départ, merci de venir avec un masque (parents et enfants. Masque obligatoire dans les minibus)

Séjour : du dimanche 18 octobre au jeudi 22 octobre 2020

Départ : le dimanche 18 octobre

- à la Maison de l'Enfance de Victor Hugo à **09h30 précises** (côté cantine de l'école),
- de Gaillac, du parking de covoiturage (à côté autoroute), à **10h00**.

Retour : le jeudi 22 octobre à Gaillac à 15h30, parking covoiturage (à côté autoroute).
à la Maison de l'Enfance de Victor Hugo vers 16h00 (côté cantine de l'école),

Prévoir un pique-nique pour le dimanche midi,
une gourde ou petite bouteille d'eau marquée au nom de votre enfant
dans un petit sac à dos

*** Encadrement :**

Directrice : Patricia SALETTI

Animateurs : Maryse BIAGINI et Julie Nejari

*** Hébergement :**

Nous serons hébergés à :

L'Auberge de jeunesse de Poitiers
1, allée Roger Tagault
86000 POITIERS
tél : 05.49.30.09.70

L'hébergement comprend la nuit avec le petit déjeuner et le repas du soir. Le pique-nique de midi est fourni par l'Amicale Laïque. Pour le couchage, les draps et couvertures seront fournis (ne pas prévoir de sac de couchage, ni d'oreiller). Chambres 4 lits.



Amicale Laïque de Graulhet

*** Transport :**

Le déplacement Graulhet – Poitiers, ainsi que les déplacements sur place, s'effectueront avec 2 minibus de l'Amicale Laïque de Graulhet.

*** Bagages et trousseau :**

Fournir 10 masques chirurgicaux (jetables) à votre enfant (mettre les masques dans une poche de style congélation avec le nom sur la poche)

Prévoir, en plus du bagage, des vêtements pour les 5 jours, un petit sac à dos pour le pique-nique des midis.

Prévoir un maillot de bain, un blouson chaud, un vêtement de pluie (style K.Way) ainsi que 2 paires de chaussures (de préférence tennis pour la marche dans le parc du Futuroscope).

*** Visites :**

Les visites au parc du Futuroscope s'effectueront en petits groupes de 5 enfants avec un animateur.

Certaines attractions requièrent la taille minimum de 1 mètre 20.

*** Assurances :**

Chaque participant sera assuré par l'Amicale Laïque à la F.O.L. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou acte de vandalisme concernant le matériel, les objets de valeur, l'argent de poche et les effets personnels.

Toute détérioration de matériel dans les locaux d'accueil imputable à un participant et non couverte par l'assurance sera facturée en fin de séjour à la famille.

*** Soins médicaux :**

Avant le départ, la famille doit transmettre au responsable de séjour une fiche sanitaire de liaison (remise lors de l'inscription), complétée avec le plus grand soin. Dans le cas de traitement en cours, mettre les médicaments dans la valise avec le nom de l'enfant et la posologie sur la boîte (dans leur emballage d'origine), et joindre le double de l'ordonnance contresignée par vos soins. Durant le séjour, l'Amicale Laïque fait l'avance des frais médicaux. Ces frais devront être remboursés par la famille dès le retour, en échange des feuilles de maladie.



* **Renvoi d'un enfant :**

Un enfant pourra être renvoyé dans sa famille en cas de comportement nuisible au bon déroulement du séjour ou de faute grave (vol, violence, détérioration du matériel...).

En cas de renvoi, l'Amicale Laïque contactera les parents afin de définir les modalités de retour.

* **Pour des questions de droit à l'image**, il est interdit de diffuser sur les réseaux sociaux toutes prises de vue effectuées par vos enfants durant le séjour, infos,... sous peine de se voir exposé à des recours en justice par les intéressés.

* **Divers :**

- **Argent de poche :** les enfants auront besoin d'argent de poche uniquement pour leurs frais personnels (cartes postales, souvenir, ...)

- **Téléphone :** l'utilisation des téléphones portables sera soumise à des créneaux horaires.

En cas d'urgence uniquement, vous pourrez appeler au N° suivant : 06.21.20.17.11

(Portable Patricia Saletti durant le séjour).

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19, l'Amicale Laïque se réserve le droit d'annuler le séjour.

Nous vous demandons d'être très vigilants aux symptômes liés à la COVID-19 que pourraient avoir vos enfants avant le séjour et de prendre leur température le jour du départ. En cas de doute, nous vous demandons de nous en informer et de ne pas vous présenter au départ. Sur présentation d'un certificat médical vous serez intégralement remboursés.

En cas d'enfant ou d'animateur symptomatique sur le séjour, il sera immédiatement conduit chez un médecin qui déterminera la nécessité d'un test et la procédure à suivre.

De même, au cas où un test serait positif, nous nous organiserons avec l'Agence Régionale de Santé pour gérer la situation de la personne et le rapatriement des enfants et de l'équipe.